

Sujet : [INTERNET] Parc Eolien des Chaumes à Paysay-Naudouin Embourie

De : <fabrejean478@orange.fr>

Date : 04/12/2021 12:43

Pour : <pref-obs-ep-eolien-pne@charente.gouv.fr>

Monsieur le Commissaire enquêteur,

Charentais me rendant fréquemment dans le Nord Charente, je suis consterné par la défiguration progressive du paysage consécutive à l'implantation massive d'éoliennes.

Le projet de parc éolien des Chaumes, situé à proximité immédiate du village de Paysay Naudouin et du Château de Saveilles, va porter une nouvelle atteinte très grave à la tranquillité et à l'authenticité de cette partie du Nord Charente.

Les mesures effectuées dans le cadre de l'enquête publique, que j'ai lue avec attention en y ayant consacré plusieurs heures, ne rend pas compte des inévitables bruits résiduels, en particulier par vent d'ouest, et du dommage psychologique causé par la proximité immédiate et fortement anxiogène de quatre éoliennes de 186m de hauteur. Un des atouts essentiels de ces régions du Nord Charente est leur caractère authentique et leur ruralité auxquels un projet « dur » et massif comme la construction de quatre éoliennes porterait une nouvelle atteinte grave.

En vous faisant part de ma sincère inquiétude, je vous prie d'agréer, Monsieur le Commissaire Enquêteur, l'expression de ma considération distinguée.

Jean-Marie Fabre

Jean-Marie FABRE

Logis de Villars

16290 Saint-Saturnin

Portable : 06 09 09 54 21

Sujet : [INTERNET] Parc éolien des Chaumes - Paizay-Naudouin - ma Contribution

De : Jacques de Cremiers <jcdecremiers@gmail.com>

Date : 04/12/2021 15:14

Pour : pref-obs-ep-eolien-pne@charente.gouv.fr

A l'attention de Monsieur le Commissaire-enquêteur,

Veuillez noter mon opposition totale à cet énième projet

1/ Conclusion indiscutable de la MRAE *"En l'état, la prise en compte de l'environnement par le projet n'est pas satisfaisante au regard des enjeux mis en évidence sur ce secteur. **Le dossier doit donc être revu**"*

2/ Objectif 51, page 150, du SRADDET de la Nouvelle Aquitaine : *« Eoliennes terrestres : (...) Leur répartition spatiale est très inégale avec une implantation au nord particulièrement en Deux-Sèvres, dans le nord des deux Charentes, en Vienne, dans la Creuse et en HauteVienne pour une puissance régionale installée de 875 MW fin 2017 (805 MW installés en ex- 2 Poitou-Charentes et 70 MW en ex-Limousin). Les départements de Dordogne, Gironde, Landes, Lot et Garonne et Pyrénées Atlantiques ne comptent aucun parc éolien. La Nouvelle-Aquitaine est la 6ème région éolienne de France en termes de capacité totale installée (6,5 % du parc national éolien) alors que sa superficie couvre 12,5 % du territoire national. La valorisation des potentialités éoliennes est donc sousdimensionnée et pose la question, pour l'atteinte effective des objectifs 2030 et 2050 d'un **rééquilibrage volontariste vers le sud et d'une solidarité avec les territoires infrarégionaux denses en éolien** »*

Merci de rejeter ce projet de trop.

Avec mes meilleures salutations

J. de Crémiers

Sujet : [INTERNET] Avis défavorable au projet éolien "Les Chaumes " PAIZE NAUDOUIN.

De : Marc et Véronique de Lavignère <boistillet@hotmail.com>

Date : 04/12/2021 16:57

Pour : "pref-obs-ep-eolien-pne@charente.gouv.fr" <pref-obs-ep-eolien-pne@charente.gouv.fr>

Bonjour,

Veillez prendre en compte mon avis défavorable au projet éolien "Les Chaumes" de PAIZE NAUDOUIN EMBOURIE.

Cordialement,

Marc THOURAUD DE LAVIGNERE

—Pièces jointes : —

Projet eolien PAIZE NAUDOUIN enquete publique.pdf	30 octets
Avis défavorable projet eolien Paize Naudouin.pdf	30 octets

Vous ne souhaitez pas que votre environnement se transforme en gigantesque zone industrielle éolienne, exprimez-vous sur le registre ou déposez le formulaire ci-dessous lors d'une permanence du commissaire enquêteur :

Mairie de Paizay-Naudouin Embourie :

Samedi 20 novembre de 9 h 30 à 12 h 30
Mercredi 24 novembre de 9 h 00 à 12 h 00
Mardi 30 novembre de 13 h 00 à 16 h 00
Jeudi 9 décembre de 13 h 00 à 16 h 00

par mail : pref-obs-ep-eolien-pne@charente.gouv.fr

Avis défavorable au projet éolien « Les Chaumes », 4 éoliennes de 186 m de haut à Paizay-Naudouin Embourie

Nom, Prénom : _____

Code postal : _____ **Ville :** _____

Adresse mail : _____

En raison de :

- Saturation visuelle, pollution lumineuse et sonore.
- Atteinte au cadre de vie (paysages et monuments).
- Atteinte à la santé (infrasons et ondes électromagnétiques).
- Atteinte à l'attractivité (dépréciation immobilière et tourisme).
- Non respect de la biodiversité (oiseaux nicheurs et migrateurs, chauves-souris, flore).
- Porte ouverte à d'autres promoteurs éoliens sur le territoire de la commune.
- Non prise en compte par les études d'impacts des projets voisins en instruction de Loubillé/Villemain, Val de l'Aume, Theil-Rabier, St Fraigne, Brettes/Saint Fraigne/Marsillé.

Autre :

.....

.....

Fait à _____, le _____ Signature

Projet éolien « Les Chaumes » Paizay-Naudouin Embourie 4 éoliennes de 186 m implantées à l'ouest de Saveilles

Enquête Publique du 8 novembre au 9 décembre
Réunion publique le jeudi 2 décembre à 19h00
Salle des fêtes de Paizay Naudouin

bleu Hérald - Sports - Culture - Vie quotidienne
Les éoliennes peuvent être nocives pour la santé, un exploitant condamné dans le Tarn
Mercredi 3 novembre 2011 à 10:22 - Par Sébastien Pichard, France Bleu-Hérault
1 **0** **0**
C'est une première en France : la cour d'appel de Toulouse reconnaît que des éoliennes installées près d'une habitation dans un village du Tarn à la limite de l'hérald sont nocives pour la santé. L'exploitant a été condamné à indemniser les riverains à hauteur de 128.000 euros.

Illustration réalisée par les étudiants de l'Université de la Sorbonne à Paris © France Bleu-Hérault

Le Point
Politique International Économie Tech & Nat Culture Débats Sciences Santé Sports Ufés
Géné par des éoliennes, un couple obtient 100 000 euros devant la justice
La cour d'appel de Toulouse a reconnu que la présence des éoliennes a eu des répercussions sur la santé de ce couple tarnais, indique « 20 minutes ».
Par LePoint.fr

Sciences
Archéologie & Paléontologie - Géologie
Tarn : des éoliennes reconnues coupables d'effets nocifs sur la santé de riverains
Par Sébastien Ginter d'Aggrain
Publié hier à 13:24, mis à jour il y a 9 heures

Les nuisances de six éoliennes situées en surplomb de leur habitation ont poussé deux habitants dans le

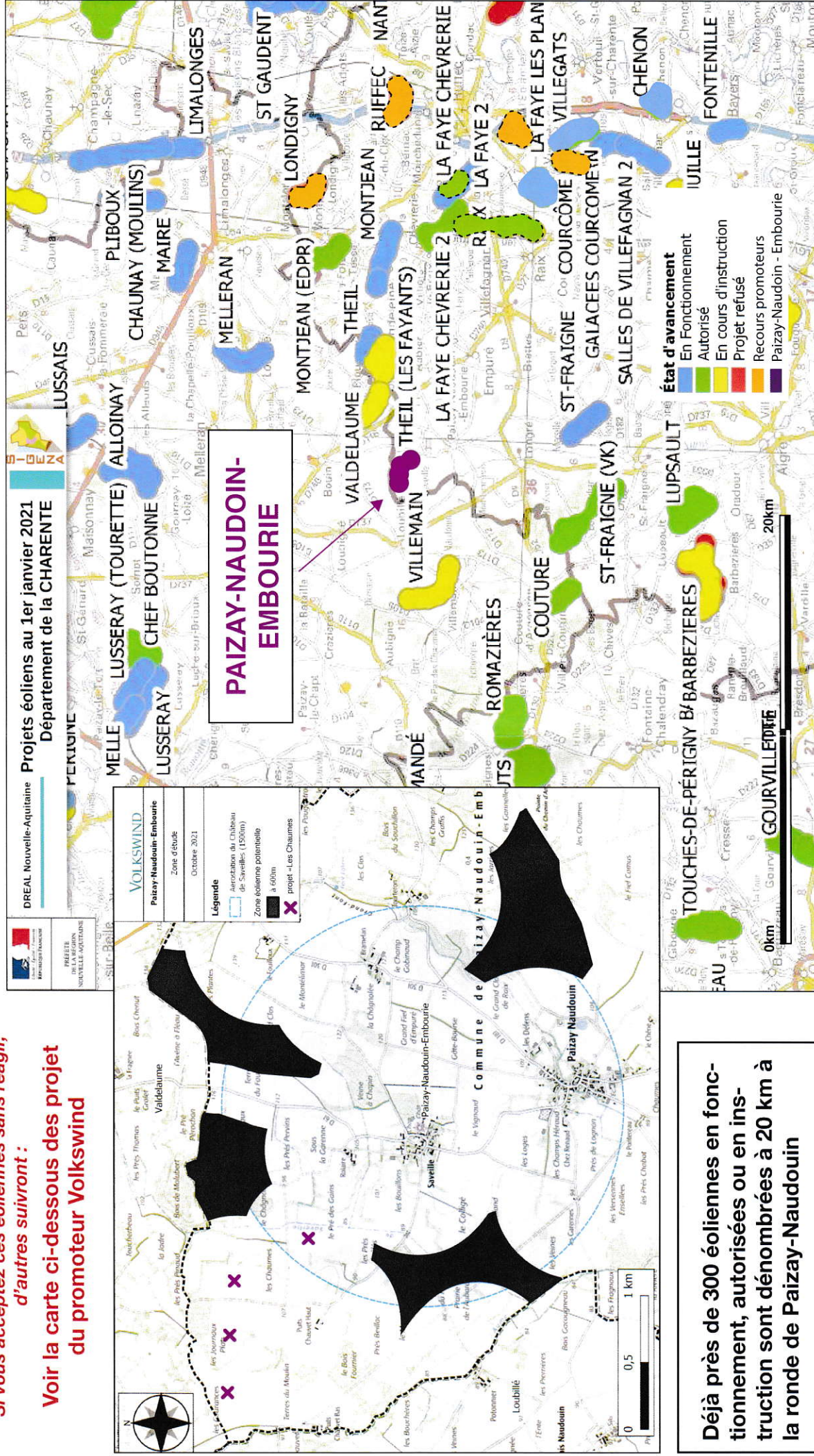
**Une menace réelle pour notre santé...
Nous ne pourrions pas dire que nous ne savions pas.**

Attention, fin d'enquête le 9 décembre !!!

Si vous acceptez ces éoliennes sans réagir, d'autres suivront :

Voir la carte ci-dessous des projets du promoteur Volkswind

Saturation éolienne sur notre territoire



Vous ne souhaitez pas que votre environnement se transforme en gigantesque zone industrielle éolienne, exprimez-vous sur le registre ou déposez le formulaire ci-dessous lors d'une permanence du commissaire enquêteur :

Mairie de Paizay-Naudouin Embourie :

Samedi 20 novembre de 9 h 30 à 12 h 30

Mercredi 24 novembre de 9 h 00 à 12 h 00

Mardi 30 novembre de 13 h 00 à 16 h 00

Jeudi 9 décembre de 13 h 00 à 16 h 00

par mail : pref-obs-ep-eolien-pne@charente.gouv.fr

**Avis défavorable au projet éolien « Les Chaumes »,
4 éoliennes de 186 m de haut à Paizay-Naudouin Embourie**

Nom, Prénom : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Adresse mail : _____

En raison de :

- Saturation visuelle, pollution lumineuse et sonore.
- Atteinte au cadre de vie (paysages et monuments).
- Atteinte à la santé (infrasons et ondes électromagnétiques).
- Atteinte à l'attractivité (dépréciation immobilière et tourisme).
- Non respect de la biodiversité (oiseaux nicheurs et migrants, chauves-souris, flore).
- Porte ouverte à d'autres promoteurs éoliens sur le territoire de la commune.
- Non prise en compte par les études d'impacts des projets voisins en instruction de Loubillé/Villemain, Val de l'Aume, Theil-Rabier, St Fraigne, Brettes/Saint Fraigne/Marsillé.

Autre :

.....

.....

Fait à _____, le _____

Signature

Vous ne souhaitez pas que votre environnement se transforme en gigantesque zone industrielle éolienne, exprimez-vous sur le registre ou déposez le formulaire ci-dessous lors d'une permanence du commissaire enquêteur :

Mairie de Paizay-Naudouin Embourie :

Samedi 20 novembre de 9 h 30 à 12 h 30
Mercredi 24 novembre de 9 h 00 à 12 h 00
Mardi 30 novembre de 13 h 00 à 16 h 00
Jeudi 9 décembre de 13 h 00 à 16 h 00

par mail : pref-obs-ep-eolien-pne@charente.gouv.fr

**Avis défavorable au projet éolien « Les Chaumes »,
4 éoliennes de 186 m de haut à Paizay-Naudouin Embourie**

Nom, Prénom : THOURAND de LAUGASTÈRE Marc

Code postal : 16700 Ville : PAIZAY NAUDOUIN

Adresse mail : boisillet@hotmail.com

En raison de :

- Saturation visuelle, pollution lumineuse et sonore.
- Atteinte au cadre de vie (paysages et monuments).
- Atteinte à la santé (infrasons et ondes électromagnétiques).
- Atteinte à l'attractivité (dépréciation immobilière et tourisme).
- Non respect de la biodiversité (oiseaux nicheurs et migrateurs, chauves-souris, flore).
- Porte ouverte à d'autres promoteurs éoliens sur le territoire de la commune.
- Non prise en compte par les études d'impacts des projets voisins en instruction de Loubillé/Villemain, Val de l'Aume, Theil-Rabier, St Fraigne, Brettes/Saint Fraigne/Marsillé.

Autre :

.....

.....

Fait à Paizay Naudouin, le 03 Décembre 2021 Signature



Sujet : [INTERNET]

De : Benoit de Lavignère <benoitdelavignere@gmail.com>

Date : 04/12/2021 17:05

Pour : pref-obs-ep-eolien-pne@charente.gouv.fr

Bonjour,

Veillez prendre en compte mon avis défavorable au projet éolien "Les Chaumes" de PAIZE NAUDOUIN EMBOURIE.

Cordialement,

Benoit de LAVIGNERE

— Pièces jointes : —

Avis défavorable Projet eolien PAIZE NAUDOUIN.pdf

30 octets

Vous ne souhaitez pas que votre environnement se transforme en gigantesque zone industrielle éolienne, exprimez-vous sur le registre ou déposez le formulaire ci-dessous lors d'une permanence du commissaire enquêteur :

Mairie de Paizay-Naudouin Embourie :

Samedi 20 novembre de 9 h 30 à 12 h 30

Mercredi 24 novembre de 9 h 00 à 12 h 00

Mardi 30 novembre de 13 h 00 à 16 h 00

Jeudi 9 décembre de 13 h 00 à 16 h 00

par mail : pref-obs-ep-eolien-pne@charente.gouv.fr

**Avis défavorable au projet éolien « Les Chaumes »,
4 éoliennes de 186 m de haut à Paizay-Naudouin Embourie**

Nom, Prénom : de LA VIGNÈRE Benoît

Code postal : 16700 Ville : TAIZE AIZIE

Adresse mail : benoitdelavignere@gmail.com

En raison de :

- Saturation visuelle, pollution lumineuse et sonore.
- Atteinte au cadre de vie (paysages et monuments).
- Atteinte à la santé (infrasons et ondes électromagnétiques).
- Atteinte à l'attractivité (dépréciation immobilière et tourisme).
- Non respect de la biodiversité (oiseaux nicheurs et migrateurs, chauves-souris, flore).
- Porte ouverte à d'autres promoteurs éoliens sur le territoire de la commune.
- Non prise en compte par les études d'impacts des projets voisins en instruction de Loubillé/Villemain, Val de l'Aume, Theil-Rabier, St Fraigne, Brettes/Saint Fraigne/Marsillé.

Autre :

.....

.....

Fait à Taize Aizie, le 04.11.21

Signature
Benoît

Sujet : [INTERNET] Eoliennes Saveilles , Paizay Naudoin, Embourie

De : eric pintaud <eric.pintaud@epconsultant.fr>

Date : 04/12/2021 20:36

Pour : "pref-obs-ep-eolien-pne@charente.gouv.fr" <pref-obs-ep-eolien-pne@charente.gouv.fr>

Madame la préfète,
Monsieur le commissaire enquêteur,

Je me permets ,comme j'y suis invité, de vous faire pas de ma préoccupation à l'égard du projet d'éoliennes à proximité du château de Saveilles.

D'une part et pour avoir étudié cette question du réchauffement climatique et de la nécessaire transition écologique a minima dans sa dimension européenne (Green Deal et ce qui en découle pour nous (Fançaïs et Charentais), je ne vois pas bien en ce projet Saveilles une contribution déterminante à la lutte contre le réchauffement climatique.

Ensuite, la Charente de Saveilles est économiquement dépourvue de richesse du sol ou sous sol et ne vit que par son attirant patrimoine et ceux qui (propriétaires privés ou collectivités) y consacrent en partage une importante part de leur vie et le mettent en valeur au prix de sacrifices réels et indéniables Or Saveilles est de ce patrimoine ,son propriétaire de ce métal propose chaque été à un public très nombreux des moments culturels originaux, charmants, gracieux ,de haut niveau ,à côté desquels des éoliennes seront totalement incongrues et tout autant destructrices de valeur donc contre productives.

Enfin, c'est grâce à ces activités culturelles de Saveilles et d'ailleurs en Charente que je peux retenir une quinzaine de jours par an mes enfants attirés par le dynamisme et la séduisante singularité de la mise en valeur de ce patrimoine ,ce grâce à des programmes que l'on ne peut vivre nulle part ailleurs.

Pour ces trois raisons (et je reconnais la petite part d'égoïsme qu'il y dans la troisième) je suis hostile à un tel projet aux abords de Saveilles.

Je vous prie, Madame la préfète, d'agréer l'expression de ma respectueuse considération,

Avec, Monsieur le commissaire ,l'expression de mes sentiments les meilleurs,

Eric Pintaud
Les Courres
16110,La Rochefoucauld en Angoumois (au conseil municipal de la quelle je siège)

et 20,rue Fourcroy 75017 Paris .